

Nombres de délégués -
Afférents au Conseil : 49
- En exercice : 49
Qui ont pris part
à la délibération : 43
Votes exprimés : 43
POUR : 43
CONTRE : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
4 octobre 2022
Date d'affichage :
4 octobre 2022

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'YONNE

DELIBERATION
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-deux, le dix octobre, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

Présents : Philippe TRESPALLÉ – Jean-Marie MAURICE, absent excusé (représenté par Marc MARTIN) – Bruno CHARMET – Daniel RAVERAT – Nadine LEGENDRE – Béatrice BOISE – Florian FRAYER – Gilles SACKPEY – Hervé PASCAULT, absent excusé (représenté par Jérôme PASCAULT) – Jacqueline DE DEMO – Jean-Louis GROGUENIN – Marie-Laure GRIMARD – Pierre-Yves ROY, absent excusé (pouvoir à Christian SCHILTZ) – Christian SCHILTZ – Stéphane MOREL – Christophe GENTIL – Rémy VIDAL – Jean-Claude LEMAIRE, absent excusé (pouvoir à Jean-Michel SABAN) – Sandra PICART – Jean-Michel SABAN – Clément POINTEAU – Cloria JAOLAZA – Bertrand LEBLANC, absent excusé (pouvoir à Sandra PICART) – François CAMBURET – Xavier COURTOIS – Jacques ROBERT, absent excusé (pouvoir à Xavier COURTOIS) – Claudine MANIGAULT, absente excusée (pouvoir à Christophe CHEYSSON) – Michel GCHWEINDER – Marcel GEORGES – Nathalie LABOSSE – Daniel SIMONNET, absent excusé (pouvoir à Nathalie LABOSSE) – Catherine VERNEAU, absente excusée (pouvoir à Jacqueline DE DEMO) – Philippe LARDIN – Guy GUENIFFEY – Arnaud ROSIER – Pascal DUBOIS – Claude CATRIN, absent excusé (pouvoir à Sébastien HATON) – Christophe CHEYSSON – Sylvie CHARPIGNON – Christian LARDIN – Pierre NOIROT – Annie ROUSSEAU – Bernard ENFRUN –
Absents excusés : Philippe DESCHAUMES – Stéphane BARDOUX – Hubert NAULOT – Michel CODRAN –
Absentes : Jacqueline DUPLESSY – Evelyne CALLEJA –

Secrétaire de séance : Nadine LEGENDRE –

Objet de la délibération

RELAIS PETITE ENFANCE
DEMANDE DE SUBVENTIONS CAF - MSA

Monsieur Christophe CHEYSSON explique que le bâtiment sis 17 avenue du Président Bidault de L'ISLE SUR SEREIN, dispose d'un rez-de-jardin. Le projet serait de transplanter le relais Petite Enfance afin qu'il ait une position plus centrale sur le territoire ; qu'il forme, avec la micro-crèche, un pôle petite enfance et que la proximité des deux structures facilite la mise en place du guichet unique et l'orientation des familles.
Le CAUE a réalisé une estimation des travaux du rez-de-jardin avec un degré de performance énergétique nous permettant d'atteindre le niveau BBC.

Dans le cadre du Plan d'Investissement pour l'Accueil du Jeune Enfant, la CAF subventionne à hauteur de 50% dans la limite de 200 000 € de travaux.
L'estimation des travaux est de 126 000 €. La subvention sollicitée est de 63 000 €.
La MSA attribue un bonus forfaitaire de 2 500 €.

Monsieur Christophe CHEYSSON propose au Conseil Communautaire de solliciter la CAF et la MSA pour l'attribution de ces subventions.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité,

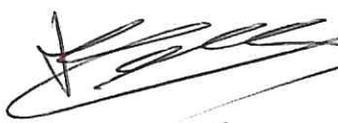
SOLLICITE une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Yonne, au titre du Plan d'Investissement pour l'Accueil du Jeune Enfant, à hauteur de 50 % de l'estimation de travaux soit 63 000 €.

SOLLICITE une subvention auprès de la Mutualité Sociale Agricole, dans le cadre d'un bonus, d'un montant de 2 500 €.

AUTORISE le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme.

La secrétaire de séance,
Nadine LEGENDRE



Le Président,
Xavier COURTOIS



PUBLIEE LE 13/10/2022

REÇU EN PREFECTURE

le 12/10/2022

Application agréée E-legalite.com